



Bukavu, 22 décembre 2025

Ref.: CRISIAASBL/DG/FKM/REC/005/2025

APPEL OFFICIEL À CANDIDATURES

Bourse d'excellence *Sylvie Dubois* pour le leadership infirmier

Année académique 2025–2026

La Chaire de recherche innovante en santé durable et sciences infirmières en Afrique (CRISIA Asbl) lance l'appel à candidatures pour la **Bourse d'excellence Sylvie Dubois pour le leadership infirmier en formation, recherche et gestion.**

Cette bourse est créée en hommage à la Professeure **Sylvie Dubois**, Doyenne de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (Canada), pour son rayonnement et son influence internationale en leadership infirmier. Pour l'année académique 2025–2026, **deux bourses** seront attribuées.

1. OBJECTIFS DE LA BOURSE

- a. **Objectif général** : Cette bourse vise à soutenir l'émergence d'une nouvelle génération de leaders infirmiers en Afrique subsaharienne francophone.
- b. **Objectif spécifique** : Soutenir, sur deux années consécutives (Master 1 et Master 2), deux personnes étudiantes infirmières de République démocratique du Congo démontrant une excellence académique avérée, un fort potentiel de leadership, et un engagement envers la formation, la recherche et la gestion.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le (la) candidat (e) doit obligatoirement satisfaire **tous** les critères suivants :

2.1. Formation préalable :

- Être infirmier (ère) diplômé (e) d'un baccalauréat en sciences infirmières obtenu en République démocratique du Congo
- Être un(e) jeune professionnel (le) infirmier (ère) en début de carrière.

2.2. Excellence académique

- Fournir les relevés de notes officiels en appui
- Avoir obtenu au moins une mention **DISTINCTION**, c'est-à-dire une note de 70% ou plus, au cycle de baccalauréat en sciences infirmières.

2.3. Engagement scientifique

Présenter un projet de recherche portant sur l'un des trois axes :

- Formation infirmière
- Recherche infirmière,
- Gestion infirmière.

2.4. Admission au Master

Être admis (e) au Master LMD (Licence-Master-Doctorat) en sciences infirmières à l'Institut supérieur des techniques médicales de Bukavu (ISTM Bukavu) pour l'année académique 2025–2026.

2.5. Engagement institutionnel

Ce critère vise à renforcer la cohérence entre la formation, la recherche et les missions stratégiques de la CRISIA Asbl au service de la santé durable et du développement de la discipline infirmière. Pour ce faire, les candidats doivent démontrer un **engagement clair envers la mission de la CRISIA Asbl**, à travers les éléments suivants :

- Participation active à au moins une activité, projet, campagne ou initiative conduite par la CRISIA (formation, sensibilisation, recherche, appui communautaire, santé numérique, leadership infirmier, etc.),
- Présenter un projet de recherche ou de formation directement ancré dans l'un des domaines d'intervention de la CRISIA Asbl, notamment :
 - Éducation sexuelle complète des jeunes
 - Développement des interventions comportementales en santé
 - Santé maternelle et infantile
 - Santé numérique
 - Développement de la pratique infirmière avancée
 - Science de la mise en œuvre
 - Violences basées sur le genre dans les zones à conflits
 - Recherches mixtes sur la prévention des mariages des enfants
 - Infection à VIH : prévention et soins
 - Santé, droits sexuels et reproductifs des jeunes
 - Promotion de la santé et de la qualité de vie des personnes âgées
 - Autres thèmes pertinents pour la discipline infirmière.
- Accepter d'être dirigé (e) ou co-dirigé (e) par un membre de la Direction ou du Comité scientifique de la CRISIA Asbl habilité à encadrer un travail de recherche de fin de cycle.

2.6. Encouragement des candidatures féminines

Les candidatures féminines sont fortement encouragées, dans une perspective de promotion du leadership féminin et de renforcement des capacités stratégiques et politiques des femmes au sein de la profession infirmière en République démocratique du Congo.

3. MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection se déroule en trois étapes :

Étape 1 : Analyse administrative

Vérification de :

- La complétude du dossier,
- La conformité aux critères.

Étape 2 : Évaluation scientifique du dossier

Évaluation par un comité de **quatre experts** : deux de la CRISIA Asbl et deux de l'ISTM Bukavu selon la grille suivante :

Critères	Pondération
Excellence académique	30 %
Pertinence du projet	30 %
Qualité scientifique/méthodologique	20 %
Leadership démontré	15 %
Qualité de la lettre de motivation	5 %

Étape 3 : Entretien final

Les 5 meilleur.es candidat.es sont invité.es à un entretien oral.

Les deux meilleur.es (score final le plus élevé à la suite de l'entretien) sont sélectionné.es comme lauréat.es.

4. ATTRIBUTION : DURÉE ET RENOUVELLEMENT

4.1. Durée : 2 ans (M1 + M2)

4.2. Renouvellement : attribué automatiquement en M2 si :

- Le M1 est réussi avec excellent niveau (mention **DISTINCTION**),
- Le (la) lauréat (e) respecte les exigences académiques et les engagements de la bourse.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Doit contenir :

- i. Lettre de motivation d'une page (350 mots maximum), rédigée en Times New Roman, interligne 1,5, paragraphe justifié, avec des marges de 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite)
- ii. Relevés de notes du baccalauréat, dûment certifiés par les Services de scolarité de l'ISTM Bukavu

- iii. *Ébauche du projet de recherche : 800–1000 mots en Times New Roman, interligne 1,5, paragraphe justifié, avec des marges de 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite)*
- iv. *Lettre d'admission ou attestation d'inscription provisoire au Master LMD*
- v. *CV académique ou professionnel : 350-500 mots en Times New Roman, interligne 1,5, paragraphe justifié, avec des marges de 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite)*

6. CALENDRIER OFFICIEL

- *Ouverture des candidatures : 22 décembre 2025*
- *Date limite de soumission : 21 janvier 2026 à 23h59 heure de Bukavu*
- *Envoie du dossier de candidature à crisiaasbl@gmail.com avec copie à cele.kyambis@gmail.com et francois.kajiramugabi@umontreal.ca*
- *Annonce des résultats : 10 février 2026*
- *Remise de la lettre officielle d'octroi : 15 février 2026 à l'ISTM Bukavu par le Directeur général de l'ISTM Bukavu et du Président du Comité de gestion de la CRISIA Asbl.*

7. CE QUE COUVRE LA BOURSE

La bourse couvre entièrement les frais requis tels que définis par l'Instruction académique n°027 ou par les dispositions financières applicables à l'année académique en cours. Ces frais comprennent :

- *Les frais d'inscription ;*
- *Les frais de scolarité ;*
- *Les frais liés au mémoire, notamment sa direction, son approbation éthique (Comité éthique provincial du Sud-Kivu) et son dépôt pour évaluation.*

Le paiement de ces frais sera directement effectué par la CRISIA Asbl sur le compte bancaire officiel indiqué par l'ISTM Bukavu, selon les tranches fixées par l'ISTM pour l'année académique. Des preuves de paiement officielles seront remises aux bénéficiaires pour leurs dossiers personnels et administratifs.

La bourse n'inclut pas les frais de logement, le transport, les dépenses personnelles et les équipements informatiques.

Pour la CRISIA Asbl,

François Kajiramugabi Maneraguha, inf., MSc, MPH, PhD (c)

Directeur général

